

L'affirmation de dynamiques internes Le Groupe Mélanésien du Fer de Lance*

Nathalie Mrgudovic
Maître de conférences,
Aston University

Introduction

Le Groupe Mélanésien du Fer de Lance : produit d'une double frustration

Le Groupe Mélanésien du Fer de Lance (GMFL) est né, pourrait-on dire, d'une double frustration. Rappelons en effet que le Forum du Pacifique Sud doit sa création, en 1971, au fait que les États insulaires du Pacifique Sud, et tout particulièrement de ceux qui étaient récemment devenus indépendants ou étaient en passe de le devenir, n'acceptaient plus que toute question politique soit par principe exclue des discussions à la Commission du Pacifique Sud (CPS)¹. En outre ils voulaient montrer un front commun à Bruxelles vis-à-vis des pays indépendants d'Afrique et de la Caraïbe pour négocier au mieux le bénéfice qu'ils pourraient tirer ensemble des Accords de Yaoundé. Le Premier ministre fidjien Ratu Sir Kamisese Mara est probablement l'homme politique qui a le plus œuvré pour la création de ce Forum. Or le même schéma s'est ensuite reproduit au sein de cette organisation régionale. Les États mélanésiens [Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG), Salomon et en premier lieu le Vanuatu] y réalisèrent leur incapacité à obtenir que le Forum s'engage davantage sur certaines questions comme celle du soutien à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. C'est ce qui poussa ces États océaniques arrivés parmi les derniers à l'indépendance à vouloir mettre en place une structure, un groupe spécifiquement axé sur la reconnaissance et la promotion de l'identité mélanésienne².

I - Création du Groupe Mélanésien du Fer de Lance : affirmation d'une revendication identitaire

D'une façon un peu provocatrice nous pourrions dire que le GMFL est né en 2007. C'est en effet le 23 mars 2007 qu'une Charte a été signée donnant ainsi la

* Cet article reprend des éléments abordés ou développés dans mon ouvrage « La France dans le Pacifique Sud. Les enjeux de la puissance », Paris, 2008, L'Harmattan. Préface de Michel Rocard.

¹ Aujourd'hui rebaptisée *Secrétariat Général de la Communauté du Pacifique* mais toujours désignée par l'acronyme CPS.

² Fidji a acquis son indépendance en 1970, la PNG en 1975, les Salomon en 1978 et le Vanuatu en 1980. (Le Samoa est le premier des États insulaires océaniques à avoir obtenu son indépendance en 1962).

personnalité morale à cette organisation sub-régionale. C'est également en 2007 (le 7 novembre) qu'un Secrétariat Général a été inauguré à Port-Vila. En réalité cependant le GMFL a été officiellement créé en 1988³ bien qu'il ait commencé d'exister et d'agir officiellement, en tant que groupe, dès 1986. Toutefois son origine remonte en fait à 1979 voire à 1976. En effet, la volonté de promouvoir l'identité et l'émancipation mélanésiennes avait été exprimée dès 1976 en PNG par son Premier ministre Sir Michael Somare et son Vice-Premier ministre Ebia

Olewale. Et dès 1979 cette idée a commencé à entraîner des actions concrètes. Bien que la France, ou ses territoires, n'étaient pas admis au Forum⁴, des indépendantistes kanak représentants du Front Indépendantiste (FI), François Atonari, Yann Céléné Urégei, Nidoishe Naisseline et Jean-Marie Tjibaou y furent cependant officieusement reçus lors de la réunion des leaders du Forum à Honiara (Salomon) en 1979. Ils bénéficièrent en cela du soutien de certains États-membres ou observateur, tous mélanésiens, la PNG, les Salomon et les Nouvelles-Hébrides (alors observateur et qui allaient devenir le Vanuatu indépendant l'année suivante et État-membre du Forum)⁵. Les dirigeants kanak purent y rencontrer certains des États-membres de l'organisation régionale et leur soumettre une pétition qui demandait au Forum, par le biais de ses membres présents à l'ONU⁶, de déposer une demande de résolution auprès de l'Assemblée générale des Nations-Unies pour que la Nouvelle-Calédonie soit réinscrite sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes⁷. Invoquant la résolution 66(1) du 14 décembre 1946 de l'Assemblée générale de l'ONU, les représentants du FI rappelèrent que la Nouvelle-Calédonie avait été inscrite sur la liste onusienne en 1946, avec soixante-treize autres territoires non autonomes, et que l'année suivante, la France avait unilatéralement décidé de l'en retirer. Le motif invoqué par la France était que « les TOM avaient un statut très similaire à celui des départements français en ce qui concerne le statut juridique des habitants et leur système de représentation politique »⁸.

Ainsi, bien que n'étant pas admis en tant que membres ni même observateurs au Forum, les représentants du mouvement indépendantiste étaient parvenus malgré tout à venir y soumettre directement, bien qu'officieusement, leur requête. La PNG, véritable moteur du soutien à l'autodétermination des Mélanésiens avait insisté par ailleurs, par le biais de son Vice-Premier ministre Ebia Olewale, pour que les Kanak

³ Année de la signature des « Principes de coopération ». Cf. *infra*.

⁴ Cette situation évoluera puisqu'aujourd'hui la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont membres-associés du Forum, Wallis et Futuna y est observateur et la France est désormais partenaire aux dialogues post-Forum.

⁵ Notons que les représentants du FI avaient probablement eu l'occasion de rencontrer, en 1978, et de manière officieuse, certains de ces chefs d'État lors de leur participation à la réunion annuelle de la Commission du Pacifique Sud à Nouméa, et notamment les représentants officiels papous.

⁶ À l'époque, seuls l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Fidji, la PNG et les îles Salomon étaient membres de l'ONU. Précisons que Francis Bugotu, sitôt son mandat de Secrétaire général de la CPS achevé, en novembre 1986, se rendit à l'ONU pour y réclamer lui aussi la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser de l'ONU.

⁷ *Pacific Islands Monthly* (PIM), September 1979, p. 11. Cette liste est également connue comme la liste « des territoires à décoloniser ».

⁸ *Ibid.*, p. 13. Ce qui reviendrait à dire que la France tendait alors à considérer ses TOM comme des territoires *assimilés* (notion administrative caractérisant les DOM) et non *intégrés* (notion qui impliquait davantage la reconnaissance d'une autonomie administrative et politique et qui était supposée caractériser les TOM).

de Nouvelle-Calédonie – mais aussi la Polynésie française – fussent expressément mentionnés dans le communiqué final du Forum et qu’un appel fût lancé à la France pour qu’elle accordât à ses possessions du Pacifique Sud le droit à s’autodéterminer⁹. Modérée par l’Australie et la Nouvelle-Zélande, la résolution finale du Forum ne nomma directement ni les Kanak, ni la Nouvelle-Calédonie ou la Polynésie française. Cependant les États mélanésiens obtinrent que « la question des territoires français du Pacifique Sud » soit tout de même l’objet d’un point particulier, dans lequel il était question du désir « des peuples insulaires du Pacifique, y compris ceux des territoires français, à déterminer leur propre avenir »¹⁰.

L’année 1986 révèle encore davantage l’ampleur de l’action mélanésienne. C’est en effet en 1986 que les États mélanésiens de PNG, des Salomon et du Vanuatu, sous la vive impulsion de Walter Lini, décidèrent de créer le Groupe Mélanésien du Fer de Lance dont l’un des objectifs était de soutenir le Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS) dans sa lutte pour obtenir l’indépendance de la Nouvelle-Calédonie.

La constante pression du Groupe Mélanésien du Fer de Lance sur le reste des États-membres du Forum aboutit à ce qu’en 1986, l’organisation régionale accepte d’agir en faveur du FLNKS. Le 2 décembre 1986 la Nouvelle-Calédonie fut ainsi réinscrite sur la liste des territoires non-autonomes de l’ONU, représentant par là-même une véritable victoire politique pour le GMFL (et le FLNKS)¹¹.

Malgré une organisation assez informelle, les membres initiaux du groupe mélanésien¹² avaient établi quelques règles de fonctionnement dont la finalité était de promouvoir ce qu’ils avaient désigné comme des « Principes de Coopération » définis et adoptés en 1988. Pas une Constitution, ni même une Charte, ces principes n’imposaient pas non plus d’engagement obligatoire pour une coopération supranationale. Ils aspiraient à promouvoir trois objectifs principaux : l’indépendance nationale, l’intégration territoriale (notamment par le développement d’une zone de libre-échange) et le respect du principe de non-ingérence.

Toute prise de décision au sein du GMFL repose, comme au sein du Forum, sur le dialogue et le consensus. Des sommets bisannuels sont organisés quelques semaines avant la tenue des sommets (annuels) des dirigeants des États-membres du Forum afin d’arrêter des stratégies communes pour influencer sur les décisions du Forum portant sur les questions intéressant directement un ou plusieurs États (ou territoire) mélanésiens. Le soutien à la cause indépendantiste kanak et le maintien de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser ont longtemps été la priorité essentielle de ces stratégies.

⁹ *Ibid*, p.12.

¹⁰ 10^{ème} Communiqué du Forum, Honiara, Salomon, 9-10 juillet 1979.

¹¹ Après la création du groupe du Fer de Lance, et la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes en 1986, le FLNKS, reconnu comme *mouvement de libération nationale*, put déposer à l’ONU, en 1987, le projet de Constitution du gouvernement provisoire de Kanaky annoncé dès 1984.

¹² La PNG, les Salomon et le Vanuatu. Fidji ne rejoindra le GMFL qu’en 1998. Voir plus loin.

1 – La création du GMFL a-t-elle révélé des rivalités de leadership ?

Des trois membres initiaux du GMFL, les Salomon sont certainement ceux qui n'ont jamais vraiment affiché d'ambition de leadership régional, contrairement à la PNG et au Vanuatu.

Troisième État insulaire du Pacifique Sud en termes de population, après la PNG et Fidji, et le plus étendu, après la PNG, les Salomon possèdent également une grande variété de ressources naturelles et un certain potentiel de développement économique. Cependant l'infrastructure de cet État, son secteur tertiaire, ainsi que son niveau de vie ont toujours été assez faibles. De ce fait, les îles Salomon ont généralement affiché une approche régionale plus prudente et plus mesurée que celle de leurs voisins mélanésiens. Ainsi, même si en 1984 l'ancien Premier ministre Solomon Mamaloni avait appelé à la formation d'un groupe mélanésien spécifique au sein du Forum, les îles Salomon n'ont jamais aspiré à jouer un rôle de leader dans la région. Une déclaration de politique étrangère en 1985 établit d'ailleurs qu'en tant que petit État dépendant et vulnérable aux changements de l'économie mondiale, et sans puissance militaire, les Salomon avaient choisi d'adopter « ... une approche multidimensionnelle de la politique étrangère qui [chercherait] à développer des partenariats égaux au niveau bilatéral, régional et multilatéral »¹³. Malgré cette attitude empreinte de réalisme et d'humilité, les Salomon ont cependant toujours adopté une position ferme contre les essais nucléaires et le stockage des déchets nucléaires et toxiques dans la région et se sont en outre toujours opposés à « toutes les formes de colonialisme ». Sans toutefois se déparer d'une certaine prudence, comme le souligne cette déclaration où le gouvernement salomonais s'engageait à faire « tout ce qui est possible et raisonnable pour aider les peuples colonisés du Pacifique Sud à gagner leur indépendance »¹⁴.

Contrairement aux Salomon la PNG a, dès son indépendance en 1975, exprimé sa conviction qu'elle devait jouer un rôle de leader dans les affaires régionales. Les dirigeants papous, et principalement Sir Michael Somare, estimaient en effet que ce rôle revenait tout naturellement à la PNG en raison de la supériorité de ses caractéristiques physiques (superficie, population, ressources minières) sur les autres États insulaires du Pacifique Sud¹⁵.

Outre ces arguments, l'aspiration de la PNG à exercer ce leadership insulaire relevait également en partie de sa volonté d'affirmer son indépendance et de se démarquer de son ancienne puissance tutélaire : l'Australie. Du fait de la colonisation britannique puis de l'administration australienne, la PNG considérait avoir été dépossédée d'un rôle de leader régional qu'elle estimait devoir lui revenir de droit.

¹³ Henningham Stephen, *France and the South Pacific. A Contemporary History*, 1992, Honolulu, University of Hawaii Press, pp. 204-205. Mamaloni n'était plus Premier ministre à cette date car il avait été renversé par Sir Peter Kenilorea en novembre 1984.

¹⁴ Document du ministère des Affaires Étrangères des Salomon, *Foreign Policy of Solomon Islands Government*, Honiara, 1985, pp. 1-6, in Henningham Stephen, *ibid*, p. 205.

¹⁵ La PNG représente à elle seule les 4/5 des terres émergées États et territoires insulaires d'Océanie et 84 % de leurs populations. Les Salomon sont au deuxième rang des superficies et au troisième des populations après Fidji. Voir Paul de Deckker, « Le Pacifique : à la recherche du développement dans un espace émietté » in « Les outre-mers face à l'intégration européenne et à la mondialisation », *Revue française d'administration publique (ENA)*, n° 101, 2002/1, pp. 157-168.

Elle adopta dès lors une politique d' « universalisme » par lequel elle voulait établir des relations sur un pied d'égalité avec tous les pays avec lesquels il y aurait un intérêt et un bénéfice mutuels.

Au-delà de ses relations avec l'Australie, l'intervention militaire de l'armée papoue au Vanuatu en 1980 est une autre illustration du rôle que la PNG entendait jouer dans la région, même si, en réalité, cette intervention fut entièrement équipée et orchestrée par l'Australie¹⁶.

Exprimant sa volonté de rompre avec le passé et de mener les États insulaires vers une position plus ferme d'affirmation politique régionale, la PNG critiqua la CPS, perçue comme une institution coloniale dépassée dont l'établissement des quartiers généraux à Nouméa illustre, selon Port Moresby, une influence française « illégitime »¹⁷. Pour remplacer la CPS, la PNG milita dès lors pour une « Organisation Régionale Unique » (*Single Regional Organisation*) qui aurait combiné les fonctions de la Commission, du Forum et des autres organisations régionales. Ce nouvel organisme aurait été exclusivement composé d'États insulaires, même si les financements étaient supposés venir des puissances administratives présentes et anciennes, ainsi que d'autres pays donateurs. Cette proposition n'aboutit pas¹⁸.

Une partie de l'ambition régionale de la PNG reflète également une certaine rivalité avec Fidji. Bien qu'ayant émergé et acquis leur indépendance plus ou moins en même temps, la PNG est toujours apparue décalée dans ses aspirations voire même dans l'ombre de Fidji qui jouissait d'une reconnaissance et d'un rayonnement régional et international majeurs¹⁹. Cette rivalité dura jusqu'au premier coup d'État à Fidji en 1987.

Enfin, se percevant comme le pont entre l'Asie du Sud-Est et le Pacifique Sud, la PNG a orienté une part importante de sa politique extérieure sur le développement de bonnes relations avec sa plus proche voisine, l'Indonésie, dont Port Moresby avait pu vérifier les ambitions territoriales avec le transfert de la Papouasie occidentale à l'Indonésie par l'ONU en 1963. Dès lors, l'engagement de la PNG dans la création du GMFL pourrait également s'expliquer par le fait qu'en défendant une position très ferme à l'égard de la France sur la question de l'indépendance kanak, la PNG pouvait masquer son impuissance sur la question de la Papouasie occidentale. Et cela lui permettait aussi de détourner l'attention de ses voisins

¹⁶ Cela souligne que la dépendance papoue vis-à-vis de l'Australie était encore bien réelle. Mais cela pourrait également souligner la double aspiration australienne de garantir la stabilité régionale tout en respectant la souveraineté des États insulaires d'Océanie.

¹⁷ Henningham Stephen, *ibid.*, p. 197.

¹⁸ Cependant, depuis 1987, le FPS a répondu en partie aux inquiétudes de la PNG en étendant le rôle du Secrétariat du FPS et en restructurant un ancien comité de coordination. Le SPOCC, South Pacific Organisation créé à Suva en février 1989, transformé en 1999 en CROP (Conseil des organisations régionales du Pacifique) réalise dès lors la jonction entre les deux grandes organisations régionales. Le « Council of Regional Organisations in the Pacific » rassemble en effet la CPS, le Forum et huit organisations régionales qui lui sont rattachées, dont, par exemple l'Agence des pêches du Forum (FFA), la SOPAC, ou encore l'Université du Pacifique Sud (USP).

¹⁹ Cf. *infra*.

mélanésien sur son manque de soutien au mouvement indépendantiste *Organisasi Papua Merdeka* (OPM)²⁰.

Comme la Papouasie Nouvelle-Guinée, le Vanuatu (et Walter Lini) a aspiré à un rôle de leader dans le Pacifique Sud bien que celui-ci ait été fondé sur des bases idéologiques et morales plutôt que sur des critères géographiques et physiques. Dès l'indépendance du Vanuatu en 1980, Walter Lini avait décidé de faire du soutien au FLNKS l'un des pôles de sa politique étrangère. Les difficultés que le condominium des Nouvelles-Hébrides avait eues à s'émanciper de l'administration française (alors que de leur côté, les Britanniques ne s'étaient pas opposés à l'indépendance, voire l'avaient souhaitée) l'explique en partie. Pour soutenir le mouvement indépendantiste kanak, Walter Lini convainquit la PNG et les Salomon (mais pas Fidji) de créer le GMFL, qui put apparaître comme l'un des instruments-clé de sa politique étrangère. Walter Lini développa également le concept de « socialisme mélanésien », une « idéologie post-coloniale » supposée permettre une « renaissance mélanésienne et donner une identité au nouvel État vanuatais en faisant de la « kastom » (la coutume) le fondement d'une évolution progressiste de la société vanuataise. Le « socialisme mélanésien » devait permettre de promouvoir la coopération entre les États mélanésiens notamment en établissant une « politique étrangère commune entre les États de la Mélanésie ». Cette notion était directement liée à celle de « Melanesian Way » que nous pouvons facilement rattacher à celle de « solidarité mélanésienne » et à la notion d'échange, autre principe fondateur du GMFL. La « Melanesian Way » se voulait également le pendant de la « Pacific Way » (de Ratu Mara) perçue comme une sorte de « Polynesian Way » trop timorée sur les questions régionales et extra-régionales, et notamment sur le soutien à l'indépendance kanak.

2 - Le GMFL : facteur de division régionale ?

Fallait-il dès lors envisager le groupe mélanésien comme une menace à la cohésion au sein du Pacifique Sud ? Telle n'est pas la perception du Forum qui abrite d'autres groupes tels que celui des *Plus Petits États Insulaires*²¹. En outre, sous l'impulsion de Gaston Flosse, une réponse polynésienne a bien été tentée. Mais le projet de fonder la « Communauté des peuples de Polynésie » fondée sur le fameux « triangle polynésien » (Hawaii, Nouvelle-Zélande, île de Pâques) fit long feu. Il invita des autorités polynésiennes à en discuter dans ses bureaux à Paris, puis au Tonga, au

²⁰ L'ONU n'avait pas non plus été très attentive aux appels du mouvement guérillero indépendantiste, *Organisasi Papua Merdeka* (OPM), pour une réouverture de l'acte de libre-choix, sanctionné par l'ONU, qui avait permis le transfert de l'ancien territoire hollandais de Papouasie occidentale à l'Indonésie. Une partie de la population papoue, située de l'autre côté de la frontière, avait alors développé des réseaux de soutien aux indépendantistes voisins, risquant de la sorte de mettre à mal les relations déjà fragiles de la PNG avec l'Indonésie. Prise entre les aspirations réunificatrices d'une partie de son opinion publique, et la nécessité de préserver des relations pacifiques avec Jakarta, la PNG subissait également la pression du Vanuatu qui affichait son soutien diplomatique à l'OMP, au nom de la défense des intérêts du peuple mélanésien. Voir Henningham Stephen, BALL D., « South Pacific Security. Issues and Perspectives », *Canberra papers on Strategic and Defence*, Canberra, n° 72 ANU, 1991, p. 71.

²¹ Entretiens avec Iosefa Maiava, Vice-Secrétaire Général du Forum des îles du Pacifique, Suva, Fidji, 7 juillet 2003. Le *Smaller Island States Group* comprend les îles Cook, Kiribati, Nauru, Niue, les Marshall et Tuvalu.

Samoa et aux Cook où il était prévu d'y installer le siège de cette communauté²². Des statuts furent rédigés et un siège devait être installé aux îles Cook. Il devait s'agir d'un instrument à vocation notamment économique avec la pratique commune d'appels d'offre internationaux pour l'achat des denrées de base²³. La vocation culturelle du projet aspirait à remettre en valeur la culture et l'identité partagée des peuples polynésiens. Mais c'est l'objet politique de cette communauté polynésienne (en faire un instrument pour contrebalancer le développement du Groupe Mélanésien du Fer de Lance et son poids au sein de la région) qui aurait fait « l'objet de réticences prononcées de la Nouvelle-Zélande notamment qui y voyait un facteur potentiel de déstabilisation du rapport socio ethnique en Nouvelle-Zélande entre Pakeha²⁴ et Maori », ainsi que dans les relations entre la Nouvelle-Zélande et ses anciennes colonies (Samoa, Niue, Cook)²⁵.

3 – La situation ambiguë de Fidji

Si Fidji appartient au groupe des États mélanésiens, les îles Lau, à l'est de l'archipel, ont longtemps fait partie du Royaume du Tonga avant d'être annexées par les Fidjiens au XIX^{ème} siècle. Ces îles culturellement polynésiennes constituent en quelque sorte la pépinière des dirigeants fidjiens²⁶. La position de carrefour de Fidji au cœur du Pacifique Sud tant au plan géographique qu'ethnique est l'un des facteurs qui a facilité le développement de son rôle au sein de la région, ainsi qu'après des instances internationales.

Le statut de Fidji, non pas de leader mais plutôt de porte-parole océanien²⁷, tient en partie à sa forte population²⁸, à son économie relativement importante²⁹ et à sa position géographique centrale dans la région. Mais il tient aussi fortement au fait que Fidji a émergé de la colonisation avec une identité politique affirmée dès avant son indépendance en 1970. Enfin il tient également, sinon surtout, à la personnalité de son « chef » Sir Kamisese Ratu Mara³⁰ et aux positions que celui-ci a défendues sur les scènes régionales et internationales. Déterminé à assurer la coopération et le développement régionaux, l'engagement de Ratu Mara fut parfois perçu comme une volonté de leadership régional. Fidji apparaissait en effet comme un acteur central au sein des instances régionales, non seulement en raison de sa stature politique, mais également du fait qu'au fur et à mesure de leur création, la plus grande majorité des organismes régionaux (sauf la CPS) établirent leur siège à Suva. Progressivement,

²² P. de Deckker, « Le Secrétariat d'État au Pacifique Sud. Pour une politique du développement ou un développement du politique ? » in REGNAULT Jean-Marc (dir.) *François Mitterrand et les territoires français du Pacifique. 1981-1988*, Paris, 2003, Les Indes savantes, p. 504.

²³ Système que Gaston Flosse avait déjà introduit avec succès en Polynésie française.

²⁴ Blancs.

²⁵ P. de Deckker, *Ibid*, p. 505.

²⁶ Ratu Mara, Timoci Bavadra, Sitiveni Rabuka, ou encore Laisena Qarase sont (ou étaient) en effet tous originaires de ces îles polynésiennes et sont (ou étaient) généralement héritiers d'une chefferie locale.

²⁷ Les dirigeants fidjiens ont toujours nié vouloir faire jouer un tel rôle à leur pays.

²⁸ La deuxième après la PNG, dans le monde insulaire, avec près de 800 000 habitants.

²⁹ Avec un PIB de plus de cinq milliards de dollars américains (2004), Fidji se place là aussi en deuxième position derrière la PNG (11,9 milliards en 2004).

³⁰ Ratu Mara était en effet le « chef suprême » (« Ratu ») des îles Lau.

les organisations internationales y installèrent également leurs agences régionales, renforçant ainsi la centralité de Fidji dans le Pacifique Sud.

Pourtant au sein du Forum notamment, Fidji adopta une position dite « conservatrice », se rangeant, comme les États polynésiens, du côté de l’Australie et de la Nouvelle-Zélande pour soutenir la création d’une zone dénucléarisée, mais aussi adopter une attitude plus modérée que le reste des États mélanésiens ne l’auraient voulu sur les questions du nucléaire français et plus encore du soutien au FLNKS.

La conception fidjienne de la politique régionale, telle que défendue par Ratu Mara en particulier, a toujours comporté une dimension globale, perçue comme l’un des moyens d’obtenir l’écoute et le soutien de la communauté internationale, pour le bénéfice de la région. C’est donc sur la scène internationale que Fidji s’est montré le plus virulent contre la France (s’engageant alors contre les activités nucléaires françaises). Cela garantissait de la sorte une écoute voire un soutien élargi à la cause régionale, ainsi qu’un prestige non négligeable pour ce petit État qui cherchait néanmoins à conserver la possibilité de développer des relations bilatérales avec la France et de ménager ainsi ses intérêts immédiats. L’engagement fidjien pour la décolonisation ne porta pas initialement sur la question calédonienne mais illustra une nouvelle fois l’engagement fidjien pour la défense des intérêts du Pacifique insulaire. En effet, c’est tout d’abord au profit des entités océaniques encore sous tutelle administrative australienne, néo-zélandaise ou américaine que Fidji déposa ou soutint des projets de résolutions déposés auprès de l’Assemblée générale de l’ONU³¹.

En ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, là encore l’attitude duelle de Fidji s’illustra selon qu’il s’exprimait au sein du Forum ou sur la scène internationale. Accusé de « conservatisme » de la part des États mélanésiens, Fidji avait en effet toujours suivi la position modératrice du reste du Forum sur la question de l’indépendance kanak et qui refusa jusqu’en 1986 d’envisager la demande de réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste du Comité des 24³². Cependant l’appartenance de Fidji à ce Comité fut importante en ce qu’elle permit une nouvelle fois, à partir de 1986, de porter la voix de la région sur la scène internationale³³. Renforçant par la même occasion l’importance de Fidji dans la promotion des intérêts de toute une région, et non pas seulement de ceux de la Mélanésie.

À l’origine, Fidji, bien que mélanésienne, avait préféré privilégier ses relations avec l’Australie et les États polynésiens, voire sa neutralité régionale et avait ainsi décliné

³¹ Fidji déposa deux projets de résolutions auprès de l’Assemblée générale en 1973 pour encourager l’Australie et la Nouvelle-Zélande à poursuivre leur engagement dans le processus de décolonisation. Suva apporta également son soutien à une troisième résolution appelant à l’autodétermination des Samoa américaines, des îles Gilbert et Ellice, des îles Salomon, de Pitcairn, Guam et des Nouvelles-Hébrides. Quelques années plus tard, le représentant fidjien à l’ONU conduisit même une délégation onusienne aux Nouvelles-Hébrides dans le cadre de la décolonisation du condominium. Fidji, et le Forum dans son ensemble, lors du sommet de 1979, prônèrent cependant l’autodétermination plutôt que l’indépendance des Nouvelles-Hébrides qui, du fait du contexte agité dans lequel elle risquait d’arriver, inquiétait beaucoup Walter Lini.

³² Ou Comité sur la décolonisation de l’ONU, dont Fidji faisait et fait toujours partie.

³³ Aujourd’hui, la PNG fait également partie de ce comité.

l'invitation à rejoindre le Fer de Lance lors de sa création en 1986. Cependant dans l'année qui suivit le coup d'État en 1987, seuls parmi les membres du Forum les États membres du Fer de Lance, et en particulier la PNG de Michael Somare, s'étaient montrés solidaires de leur « frère mélanésien » et s'étaient opposés, au nom du principe de non ingérence, à ce que le Forum prenne position sur la situation de Fidji³⁴. Et en effet, les communiqués du Forum de 1987 et 1988 ne firent aucune référence au coup d'État ni même à Fidji. Pourtant Suva continua d'éluder l'offre mélanésienne de rejoindre le groupe du Fer de Lance, jusqu'en 1996 où Fidji, une nouvelle fois invité, accepta le projet d'intégrer l'Accord commercial du GMFL. Cette initiative fut approuvée en 1997 lors du sommet des leaders du GMFL et Fidji devint membre du GMFL en avril 1998.

II - Réorientation du GMFL : de l'idéal au pragmatisme

Après la « victoire » politique du GMFL avec la réinscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser de l'ONU en 1986, les Accords (Matignon-Oudinot et Nouméa) ont en quelque sorte vidé le GMFL d'une partie de sa raison d'être, à savoir le soutien à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Le soutien du GMFL au FLNKS n'a cependant pas cessé puisque le groupe indépendantiste a été accueilli en tant qu'observateur au GMFL en 1991 et membre à part entière en 1999. De plus, pour affirmer la légitime appartenance du FLNKS au groupe mélanésien Rock Wamytan, le président du FLNKS, a été désigné à la présidence du GMFL de 2001 à 2003. Cependant le mouvement indépendantiste désormais reconnu par l'État français, intégré dans les instances gouvernementales calédoniennes, et le référendum d'autodétermination inscrit dans la Constitution, le soutien du GMFL à la cause indépendantiste n'apparaissait plus aussi impératif.

1 Réorientation obligée

Ce développement et le fait que les États mélanésiens connaissaient des difficultés économiques croissantes ont obligé le Fer de Lance à se refocaliser sur son autre principe initial, l'intégration mélanésienne par le développement d'un accord de libre-échange mis en place en 1993 et transformé en zone de libre-échange en 2006. Ce nécessaire recentrage sur les questions économiques avait également été souligné par le long refus fidjien de rejoindre le GMFL, cet État ne se reconnaissant pas dans l'ambition politique du groupe mélanésien.

Selon Maxime Carlot³⁵, le refus fidjien tenait à sa réticence à s'associer à un groupe moins développé et qui semblait focalisé sur l'idée de décentraliser Fidji et l'Université du Pacifique Sud (*South Pacific University*), la principale université océanienne, implantée essentiellement à Suva. Refuser de rejoindre le groupe apparaissait donc comme le meilleur moyen, pour Fidji, d'éviter d'être confronté aux aspirations de ses « frères » mélanésiens. D'autres explications peuvent néanmoins être apportées. Au début de son indépendance, le Vanuatu (ou plus

³⁴ N. Macqueen, « The South Pacific : Regional Subsystem or Geographical Expression ? », *Working Paper*, n° 214, Strategic and Defence Studies Centre, 1990, Canberra, p. 6.

³⁵ Ancien Premier Ministre du Vanuatu de 1991 à 1997. Entretien, Port-Vila, Vanuatu, 2 juillet 2003.

exactement Walter Lini) avait fortement critiqué l'attitude pro-américaine de Fidji³⁶. Cette approche, qui visait à renforcer le bien-fondé de la notion de « socialisme mélanésien », stigmatisait Fidji en tant qu'État égoïste, qui rejetait la « kastom » de solidarité. Plutôt que d'attirer Fidji, cette dénonciation permit au contraire à Suva de légitimer un peu plus son refus de rejoindre ce groupe. Une autre explication pourrait tenir aux intérêts géostratégiques de Fidji. En raison de l'importance de la France au sein de l'Union européenne³⁷, mais aussi de son soutien après le coup d'État de 1987, le gouvernement français devait être traité avec égard, ce qui n'était pas l'objectif du groupe mélanésien. Enfin, au niveau national, la question indo-fidjienne, qui déstabilise encore la vie politique, économique et sociale du pays, avait peut-être encouragé Fidji à observer une certaine retenue quant à ses engagements sur la question calédonienne³⁸.

Or en acceptant de rejoindre le GMFL et son accord de libre-échange en 1996³⁹ (et effectivement en 1998) Fidji, en raison de son poids économique largement supérieur aux autres États-membres, a rapidement mis à mal (involontairement) le fragile équilibre des échanges, notamment avec Port-Vila. Certains responsables politiques vanuatais accusèrent alors l'Australie d'utiliser Fidji pour pratiquer une politique de dumping au sein du groupe mélanésien⁴⁰. En réalité, les économies modestes et chancelantes des membres du groupe suffisent à elles seules à expliquer le peu de succès que connaît encore actuellement ce projet économique, ainsi que la longue réticence de Fidji à adhérer au Fer de Lance.

2 La centralité économique

Cette refocalisation sur les questions économiques est soulignée dans la Charte du GMFL de 2007 qui rappelle dans son article 2 que le premier objectif du groupe mélanésien est le commerce⁴¹. Ceci illustre combien dans le Pacifique Sud notamment « Foreign Affairs is Trade » (la politique étrangère c'est le commerce). Cette relation économique, illustrée notamment par l'importance des échanges avec l'Union européenne (Accords de Yaoundé, puis de Lomé, puis de Cotonou transformés actuellement en Accords de Partenariat Économiques), se retrouve également dans les relations avec la République Populaire de Chine. Celle-ci a, au cours des récentes années, multiplié ses contrats commerciaux dans la région. Elle a aussi assuré le financement de nombreuses infrastructures notamment au sein de la plupart des États mélanésiens et en particulier celui des locaux du Secrétariat du GMFL à Port-Vila. Cette émergence de la Chine sur la scène régionale pourrait s'expliquer par sa volonté d'accroître ses approvisionnements en matière première

³⁶ S. Vérines, « La politique des micro-États du Pacifique Sud », *Politique étrangère*, 1/1987, p. 104.

³⁷ Union européenne dont la politique sucrière de Fidji a toujours largement dépendu.

³⁸ Gérard Cortot, entretiens, Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 19 juin 2003.

³⁹ Fidji et la PNG s'étaient alors engagées à réduire leurs tarifs douaniers sur un certain nombre de produits entre 2003 et 2010, et les Salomon et le Vanuatu avaient fait de même sur la période allant de 2005 à 2012.

⁴⁰ Vincent Boulékone, entretiens, Port-Vila, Vanuatu, 26 juin 2003.

⁴¹ Article 2, Objectif : le but du GMFL est de « promouvoir et de renforcer entre ses membres le commerce, les échanges des cultures mélanésiennes, les traditions, les valeurs, l'égalité souveraine, la coopération économique et technique et l'alignement des politiques afin de servir les objectifs partagés par les membres du GMFL de croissance économique, de développement durable, de bonne gouvernance et de sécurité. »

(comme elle le fait également sur le continent africain). Elle pourrait également être la conséquence de sa politique de la Chine unique par laquelle la RPC tente de prévenir ou d'inverser le processus de reconnaissance diplomatique de Taiwan⁴². L'organisation de sommets Chine-Océanie (2006 à Suva et 2008 à Pékin) sont une autre illustration de la politique chinoise de présence économique tous azimuts.

Par ailleurs, le discours mélanésien généralement fort critique sur l'interventionnisme australien et néo-zélandais, ne saurait faire oublier que les deux puissances régionales demeurent tout de même les plus importants partenaires économiques des États mélanésiens et de la PNG en particulier, qui bénéficie en outre de la plupart de l'aide australienne aux États océaniques⁴³.

Enfin et malgré les appels du pied répétés à la Nouvelle-Calédonie, celle-ci n'a toujours pas accepté de rejoindre la zone de libre-échange du GMFL. Lors de son 15^{ème} Sommet en 2003, le groupe mélanésien avait même demandé à la délégation du FLNKS de tenter de convaincre la Nouvelle-Calédonie de rejoindre cette zone. Faudrait-il y voir une instrumentalisation du FLNKS au service des intérêts économiques du groupe mélanésien ? Ou une repolitisation progressive du GMFL ?

III - Repolitisation ambiguë du GMFL

1 - Le GMFL face à « l'arc mélanésien »

Symbolisée par les coups d'État à Fidji en 1987, 2000 et 2006⁴⁴, l'apogée de la crise sécessionniste à Bougainville en 1997, l'éclatement de la guerre civile aux Salomon en 1998 et la constante fragilité gouvernementale au Vanuatu, l'« instabilité de l'arc mélanésien » semble avoir paradoxalement renforcé la solidarité mélanésienne. Ceci se vérifie notamment dans le contenu des communiqués annuels du Forum, où les États mélanésiens veillent toujours à ce que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États membres soit respecté.

Les critiques et la fermeté croissante exprimées par l'Australie et la Nouvelle-Zélande notamment à l'égard de Fidji ont en quelque sorte renforcé la solidarité mélanésienne symbolisée par l'accueil d'un représentant intérimaire de Fidji lors de la signature de l'acte constitutif du GMFL en mars 2007⁴⁵. Il s'agissait cependant pour le groupe mélanésien non pas de cautionner la situation à Fidji mais de veiller à ne pas isoler cet État mélanésien. Pourtant face à la « culture du coup d'État » à Fidji (expression utilisée par le Premier ministre intérimaire Bainamarama), au fait que les élections législatives soient constamment repoussées, et au refus fidjien d'assister au dernier sommet du Forum en 2008, ne risquerait-on pas d'assister à un fléchissement du soutien du GMFL à Fidji ? Au regard du Communiqué du dernier sommet du Forum d'août 2008 il semblerait que non puisque la PNG a même

⁴² Rappelons en effet que six États océaniques, dont un mélanésien, reconnaissent Taiwan. Il s'agit des Kiribati, des Marshall, de Nauru, de Palau, des Salomon et de Tuvalu.

⁴³ Ainsi pour la période 2008-2009 la PNG recevra près de 390 millions de dollars australiens et le reste du Pacifique insulaire 182 millions. (www.ausaid.gov.au.)

⁴⁴ Voir ci-dessus la communication de Richard Herr.

⁴⁵ *Flash d'Océanie*, 27 mars 2007.

proposé d'accueillir une réunion spéciale du Forum avant fin 2008 pour y discuter plus avant la question fidjienne et tenter d'aider cet État à rétablir rapidement le processus démocratique.

2 - Le GMFL et les « nouveaux mélanésiens »

Certains petits États ou territoires situés dans le prolongement nord-ouest de l'arc mélanésien semblent avoir perçu l'intérêt politique voire géostratégique de revendiquer une identité mélanésienne. C'est notamment le cas du Timor, indépendant depuis 2002 mais qui considère toujours la proximité indonésienne (ancienne puissance tutélaire) comme une menace directe à sa sécurité. En revendiquant sa mélanésité le Timor aspire à être intégré dans la zone mélanésienne et donc océanienne et bénéficier ainsi d'une certaine protection de la part des États du Pacifique Sud.

La question de la Papouasie occidentale est, elle, plus préoccupante encore pour les indépendantistes papous mais aussi pour la crédibilité du GMFL. En 2001, une loi d'autonomie spéciale avait été adoptée par l'Indonésie pour sa province de Papouasie afin de tenter de mettre un terme aux violences que connaît la province depuis 1963. Pourtant en 2003, en totale violation de cette loi, la province indonésienne de Papouasie fut divisée en deux, la Papouasie et la Papouasie occidentale, (cette dernière rebaptisée Irian Jaya entre 2003 et 2007), afin notamment d'anéantir les mouvements de rébellion et d'indépendance.

Or il semblerait que depuis quelques années la PNG bloque la proposition plusieurs fois avancée (du Vanuatu, endossée ensuite par Fidji, les Salomon et le FLNKS) d'accorder le statut d'observateur auprès du GMFL à la Papouasie occidentale⁴⁶. Faudrait-il y voir la résurgence d'une rivalité de leadership entre le Vanuatu et la PNG ? Peut-être pas. Mais rappelons que la raison d'être du GMFL était notamment de soutenir l'accès à l'indépendance de toutes les populations mélanésiennes et pas seulement des Kanak⁴⁷. La volonté vanuataise semble donc cohérente. Cependant la « Melanesian Way » semble prévaloir puisque la position officielle du GMFL à son sommet de 2008 a été de suivre la volonté de la PNG d'ignorer la question de la Papouasie occidentale. Celle-ci justifie sa position en invoquant l'importance pour elle de construire une relation de confiance avec l'Indonésie. Le ministre des Affaires Étrangères de PNG a souligné que la question de la Papouasie occidentale était une question interne qui ne devait être abordée au sein du GMFL. La PNG invoque ainsi un autre des principes fondateurs du GMFL qu'est la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre État. Cette politique se reflète dans les communiqués du Forum qui n'aborde que très rapidement la question de la Papouasie occidentale⁴⁸. Au cours du Sommet du Forum de 2007, la PNG a en outre proposé d'être le rapporteur des discussions du Forum au Président indonésien, marquant ainsi sa volonté de conserver le contrôle sur cette question. Soulignons

⁴⁶ *Post Courier* (PNG), 9 oct. 2006 ; *Islands Business* (Fidji), 28 mai 2008 ; *Vanuatu Daily Post*, 7 juin 2008

⁴⁷ Rappelons que la Papouasie occidentale (et la Papouasie) rassemblent près de trois millions d'habitants, alors que la Nouvelle-Calédonie n'en a pas tout à fait 250 000.

⁴⁸ Le communiqué du Forum de 2001 félicitait l'Indonésie de la loi spéciale d'autonomie, celui de 2006 la félicitait pour la mise en place de cette loi, tandis que le communiqué de 2007 soulignait rapidement l'inquiétude du Forum face à la poursuite des violences en Papouasie et en Papouasie occidentale.

toutefois que la PNG est la seule à être confrontée à un contexte géostratégique difficile alors que la plupart des autres États ou territoires du Pacifique Sud sont plus « protégés » par leur environnement strictement océanien⁴⁹.

3 - Le GMFL et les Calédoniens

Interrogeons-nous enfin sur la pertinence de l'appartenance du FLNKS au GMFL. En effet le FLNKS est-il réellement un membre à part entière du groupe mélanésien ?

D'un côté, la réponse est clairement affirmative car, admis en tant que tel en 1999, c'est Rock Wamytan, alors président du FLNKS, qui a présidé le GMFL de 2001 à 2003. Et l'article 1, al. 2 de la Charte de 2007 précise bien que « Le GMFL comprend la République des Îles de Fidji, l'État indépendant de PNG, les Îles Salomon, la République de Vanuatu et le FLNKS de Nouvelle-Calédonie. »

Cependant le FLNKS peut-il véritablement apparaître comme un membre à part entière alors qu'il n'est pas partie prenante de tous les accords ou décisions passés entre ou par « les États-membres » ? Dans le dernier paragraphe de la Charte réunissant les signatures il est mentionné qu'invoquant l'article 19-5 (sur la possibilité pour les organisations ou territoires non indépendants d'émettre des réserves), le FLNKS émet des réserves sur les articles 10, 11 et 12 de la Charte. Ces articles concernent la rencontre des ministres des Affaires Étrangères (qui déterminent entre autres la politique générale du GMFL), la rencontre des hauts fonctionnaires, et la rencontre des responsables du commerce et de l'économie. Ainsi le FLNKS ne prend pas part aux décisions centrales du GMFL. Son rôle s'y trouve dès lors amoindri et peut apparaître largement symbolique. De plus, il est assez fréquent que dans certains discours officiels prononcés par des représentants des États membres du GMFL, le FLNKS soit « oublié » lorsqu'il est question d'énumérer les « États membres » du GMFL.

D'autre part, un groupe, le FLNKS, peut-il légitimement y représenter un territoire, la Nouvelle-Calédonie ? D'autre part cette dernière ne serait-elle pas en phase de détrôner le FLNKS au sein du GMFL ? Rappelons que depuis 2002 la Nouvelle-Calédonie suscite l'intérêt incontestable des autres membres du GMFL. C'est en 2002 que le gouvernement de Nouvelle-Calédonie, après avoir contesté au FLNKS le droit d'accueillir une réunion internationale aux frais des contribuables néo-calédoniens, était devenu l'hôte officiel de la réunion annuelle du GMFL. Or en acceptant cette invitation, le groupe mélanésien reconnaissait par là même, la légitimité du pouvoir en place⁵⁰ et donc, par extension, de la présence française dans la région.

Une nouvelle étape du rapprochement entre le GMFL, et en particulier le Vanuatu, et la France fut franchie, lors de la visite du Premier ministre vanuatais, M. Natapei, à Nouméa, en mai 2003. Celui-ci n'hésita pas alors à assurer qu'il soutiendrait une candidature de la Nouvelle-Calédonie auprès du GMFL. Considérer l'intégration de

⁴⁹ En été 2008, la PNG a encore connu de très sérieux problèmes de violation de ses frontières par les forces indonésiennes. *Flash d'Océanie*, 17 juillet 2008.

⁵⁰ Pouvoir, il est vrai, collégial puisque le FLNKS est une composante du gouvernement territorial.

la présence de la Nouvelle-Calédonie au sein du Fer de Lance souligne le changement de perspective du groupe mélanésien. La stabilité, la richesse, et les liens particuliers de la Nouvelle-Calédonie avec l'Union européenne⁵¹ présageaient de répercussions positives pour les quatre États mélanésiens, notamment en ce qui concerne la zone mélanésienne de libre-échange. Le Premier Adjoint à la Présidence de la CPS confirme cette hypothèse en soulignant que « le réel intérêt du Fer de Lance est désormais tourné vers le potentiel économique de la Nouvelle-Calédonie »⁵². Cela avait d'ailleurs été l'un des intérêts manifestes de la réunion du Fer de Lance de 2002 en Nouvelle-Calédonie. Les membres de la délégation mélanésienne s'intéressèrent beaucoup au nickel et au savoir-faire néo-calédonien en la matière⁵³.

La Nouvelle-Calédonie suscite l'intérêt incontestable des autres membres du GMFL de par sa stabilité politique, ses moyens financiers et techniques (notamment en matière d'exploitation minière) et le développement de sa politique d'aide et de coopération avec les États de la région et notamment mélanésiens. La Nouvelle-Calédonie serait-elle dès lors un membre plus intéressant que le FLNKS ? Le GMFL va-t-il être amené à devoir choisir entre mélanésité et pragmatisme ? Il a en tout cas demandé, dès 2003, au FLNKS de tenter de convaincre la Nouvelle-Calédonie de rejoindre la zone de libre-échange. Soulignons enfin que l'article 1 al. 3 de la Charte de 2007 envisage que le GMFL peut décider d'inviter des observateurs, membres associés ou invités spéciaux. La Nouvelle-Calédonie, déjà membre-associée au Forum, pourrait donc le devenir au sein du GMFL. Mais cela ne représenterait-il pas alors l'abandon par le GMFL du soutien à la cause du FLNKS ?

Conclusion : Les défis au GMFL

Les membres du Fer de Lance peuvent-ils/devraient-ils maintenir une « Melanesian Way », une façon mélanésienne de gérer leurs relations et de promouvoir leurs intérêts au sein de la région océanienne ? Depuis 2005, les États mélanésiens connaissent de sérieux litiges commerciaux (à propos du commerce des biscuits secs et du Kava entre le Vanuatu et Fidji et du *corned beef* entre Fidji et la PNG). Une désolidarisation latente ou tout au moins une certaine fatigue mélanésienne vis-à-vis de Fidji qui repousse depuis 2006 l'organisation d'élections législatives et son respect du principe de bonne gouvernance pourraient également être envisagées.

De même ne doit-on pas constater la très lente émergence d'une dynamique culturelle mélanésienne ? Les festivals des arts et de la culture mélanésiens, organisés tous les quatre ans (le premier a eu lieu en 1998) génèrent-ils cette dynamique culturelle souhaitée depuis la fin des années 1970 (avec le festival Melanesia 2000, organisé à Nouméa en 1978 par Jean-Marie Tjibaou notamment) ? Si le troisième festival des arts mélanésiens (en 2006 à Fidji) avait eu un certain

⁵¹ La Nouvelle-Calédonie fait partie de la catégorie des PTOM (pays et territoires d'Outre-mer) et bénéficie dès lors de liens privilégiés et de plus d'avantages que les pays ACP dont font partie les États du Fer de Lance.

⁵² Yves Corbel, entretiens, CPS, Nouméa, 6 juin 2003.

⁵³ Notamment les représentants papous.

écho, celui de 2002, au Vanuatu, avait suscité la déception de Port-Vila face au peu d'intérêt manifesté par les autres membres du GMFL. S'agit-il d'un désintérêt latent des États mélanésiens pour ces questions ou bien d'un cruel manque de fonds pour assurer une véritable politique culturelle ?

En mai 2008, le GMFL a confirmé l'engagement de son premier directeur général, le conseiller économique de PNG : Rima Ravusiro. Les bâtiments du tout nouveau Secrétariat Général du GMFL ont été financés par la Chine, qui a subventionné d'autres infrastructures dans les pays mélanésiens et y a signé de nombreux accords commerciaux. Dès lors ce groupe parviendra-t-il à préserver son indépendance vis-à-vis d'une puissance de plus en plus présente dans la région ?

Toutes ces interrogations soulignent la fragilité du GMFL. Or le Pacifique Sud (ou l'Océanie plus précisément) a besoin d'une Mélanésie forte pour pouvoir accomplir les quatre objectifs principaux de son *Plan Pacifique* (ou *Plan océanien*) mis en place en 2005 et que sont la bonne gouvernance, la croissance économique, le développement durable et la sécurité. C'est probablement dans cette perspective que la PNG notamment a relancé la discussion début 2008 sur un projet d'*Union régionale* pour le développement d'une coopération de type Sud-Sud. Ce concept, né il y a une vingtaine d'années est une sorte l'extension de la zone de libre-échange mélanésienne à toute la région insulaire océanienne (à l'exclusion, donc, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). Nous pourrions également y voir la réaffirmation de l'ambition mélanésienne d'asseoir sa suprématie au sein de la région.

Enfin le GMFL devrait lever l'ambiguïté de sa position vis-à-vis de la Nouvelle-Calédonie. Invitée depuis plusieurs années à rejoindre la zone de libre-échange, serait-elle un membre plus intéressant que le FLNKS ? Le GMFL sera-t-il amené à devoir choisir entre mélanésité et pragmatisme ? Soulignons dès lors l'ironie de la situation qui, à l'origine, avait fait de la Nouvelle-Calédonie, assimilée à la France coloniale, l'objet de la contestation mélanésienne. Elle était dès lors apparue comme un facteur de la cohésion mélanésienne pour le FLNKS et *contre* la Nouvelle-Calédonie. Or aujourd'hui le message du GMFL semble être que l'intégration mélanésienne ne saurait être réalisée qu'*avec* la Nouvelle-Calédonie.